ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

Heure : 20 h
Endroit : à huis-clos par visioconférence

1. **Adoption de l'ordre jour :**
   1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 janvier 2022.

2. **Approbation des procès-verbaux :**
   2.1. Séance ordinaire du 6 décembre 2021.
   2.2. Séance extraordinaire du 9 décembre 2021.
   2.3. Séance extraordinaire du 14 décembre 2021 – Adoption du budget 2022.
   2.3.1. Séance extraordinaire du 14 décembre 2021 – Adoption du règlement du budget R2021-753.
   2.3.2. Séance extraordinaire du 14 décembre 2021 – Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI).

3. **-Présentation des comptes :**
   3.1. Approbation des comptes au 31 décembre 2021.
   3.2. Période de questions.

4. **Administration générale :**
   4.1 Avis de motion – Règlement R2022-755 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des élues et élus municipaux.
   4.2 Projet de règlement R2022-755 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des élues et élus municipaux. – Adoption.
   4.3 Avis de motion – Règlement R2022-756 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employées et employés municipaux.
   4.4 Projet de règlement R2022-756 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employées et employés municipaux. – Adoption.
   4.5 Création d'un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection.
   4.6 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection.
   4.7 Adjudication d'une émission d'obligation à la suite de la demande de soumission publique.
   4.8 Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 004 000 $ qui sera réalisé le 20 janvier 2022 – Autorisation de signer.
   4.9 Caisse Desjardins Baie-des-Chaleurs - Confirmation de la marge de crédit.
   4.10 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement R2021-754 décrétant une dépense de

6 000 000 $ et un emprunt de 6 000 000 $ remboursable sur vingt (20) ans pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville – Dépôt.

4.11 Procès-verbal de correction du libellé et de l'article 2 de l'avis de motion, du projet de règlement et du règlement R2021-754 - Dépôt.

4.12 Office d'habitation de la Baie des Chaleurs (OHBDC) – Adoption des prévisions budgétaires 2022.

4.13 Confirmation du montant dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Dépôt.

5. Travaux publics :

5.1. Dépôt du rapport mensuel du service des travaux publics.

5.2. Procédure de permission annuelle de voirie avec le Ministère des Transports – Autorisation de signer les permis.

6. Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme :

6.1. Dépôt du rapport mensuel du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme.

6.2. Politique Municipalité Amie des Ainées (MADA) – Confirmation d'un nouveau conseiller dans le comité.

6.3. Grille tarifaire pour la location de salle – Adoption.

6.4. Plan d'aménagement culturel du territoire – Octroi du mandat de recherche.

6.5. Installation d'un chapiteau dans le stationnement public de la ville pour les fêtes acadiennes – Approbation de la demande.

6.6. Bioparc de la Gaspésie - Demande d'aide financière pour la 4e édition du Festi-Oiseaux.

7. Urbanisme :

7.1. Dépôt du rapport mensuel et du rapport sommaire 2021 du service de l'urbanisme.

7.2. Dépôt du certificat de déroulement de la consultation écrite concernant la dérogation mineure 2021-10 du 109, Place de l'Acadie (lot 4 312 342) traitant de la construction d'un garage attenant à la maison.

7.3. Décision à la demande de dérogation mineure 2021-10 du 109, Place de l'Acadie (lot 4 312 342) traitant de la construction d'un garage attenant à la maison.

7.4. Nomination d'un élu au comité consultatif en urbanisme.

8. Sécurité incendie :

8.1. Dépôt du rapport mensuel du service incendie de Bonaventure.

9. Autres :

9.1. Correspondance.

9.2. Période de questions.

9.3. Levée de la séance ordinaire 10 janvier 2022.